

LES ASSURANCES ET LES LICENCES

La CBL et l'ensemble de ses membres sont assurés par la MAIF.

Le coût de cette assurance est compris dans la cotisation.

Cette assurance ne couvre que les activités pratiquées dans le cadre de la CBL.

Nous vous proposons donc en option la licence de la FFRandonnée, celle de la FFRoller & Skating.

Si vous souhaitez participer aux séjours rando de la CBL, la licence FFRandonnée est obligatoire. Le formulaire est disponible dans le bulletin CBL infos, sur le site CBL (menu « Découvrir / Comment adhérer » formulaire « F5_FF_Randonnee ») ou à la permanence CBL.

LICENCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE ROLLER & SKATEBOARD



Non comprise dans la cotisation

La section Roller de la CBL est affiliée à la F.F.R.S. (Fédération Française Roller & Skateboard).

Les personnes intéressées par la licence, sont priées de s'adresser à Philippe Hugoud, Trésorier du roller, qui se fera un plaisir de tout vous expliquer :

philippe.hugoud@free.fr Tél. 06 86 67 61 28

Compagnie BELFORT-LOISIRS Dossier d'inscription 2025

BIENVENUE À LA CBL

Vous venez d'adhérer à la CBL.

Tous les cébélistes vous souhaitent la bienvenue.

Nous espérons que vous vous épanouirez dans la pratique de vos activités préférées sans oublier les autres.

La CBL existe depuis 1946. Cette longévité est certainement due aux plaisirs partagés lors d'activités communes, mais aussi à la transmission des valeurs et des savoir-faire entre les membres.

C'est cette transmission qui d'une part, fait que chacun des participants peut devenir animateur et qui d'autre part, crée des liens et des valeurs fortes, comme tradition, bénévolat, convivialité, amitié et partage.

C'est ce chemin que la CBL vous propose de venir parcourir avec nous.

Cordialement

Jean-Pierre Godeau Président de la CBL

Compagnie Belfort-Loisirs

3 rue Louis Aragon 90000 Belfort 03 84 22 63 08 www.cbl-belfort.com

La CBL est une association de loisirs sportifs et culturels



Agréée par les ministères chargés de l'Éducation Nationale et de la jeunesse et des sports

Jumelée au Schwarzwaldverein-Hohbühl Fribourg Allemagne

Adhérente à l'Office Municipal des Sports de Belfort

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée, à La Fédération Française de Roller & Skating, à la Fédération Photographique de France.

Ainsi qu'à l'UVVA (Union pour les Voyages et les Vacances.)



La CBL compte plus de 1000 adhérents.

Elle est animée et gérée par des bénévoles.

Permanence à la CBL tous les jeudis de 18 à 19h

LA CBL VOUS PROPOSE

■ DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DONT VOUS TROUVEREZ LE PROGRAMME CHAQUE MOIS

DANS CBL INFOS

- DES RANDONNÉES : pédestres, VTT, cyclo, roller, ski, culturelles
- DES VOYAGES ET SÉJOURS
- UNE SECTION PHOTOS : projections, diaporamas
- UNE SECTION CONVIVIALITÉ
- UNE SECTION JUMELAGE (randonnées, activités culturelles, séjours, etc en commun)
- UNE SECTION LOISIRS CRÉATIFS : travaux d'aiguille, scrapbooking, patchwork, tricot

■ MAIS AUSSI DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES A DATES ET HORAIRES FIXES TELLES QUE

- **ÉDUCATION PHYSIQUE VOLONTAIRE** : mardi de 18h25 à 19h30 (hors vacances scolaires)
(F Fluchaire 03 84 29 25 55.
- **ROLLER EN SALLE** (hors vacances scolaires) vendredi de 18 à 20h00
gymnase BUFFET aux Glacis, rue Parant.
Renseignements : Monique Jenn 03 84 26 22 87 ou 06 11 47 13 99 moniquejenn@orange.fr
- **MARCHE NORDIQUE Lundi à 9h** : Contactez Michel Oytana : michel.oytana@gmail.com
Samedi à 10h Contactez Daniel Houel : houl-daniel@orange.fr
- **AQUARELLE / PEINTURES jeudi** 14h30 à 17h rue Aragon Contact D. Colléon 03 84 23 05 40
Contact : Nicole BELZUNG 06 32 90 04 24
- **TAROT, BELOTE** : mercredi de 14 à 18h à la CBL. Contact : Monique Limoge 06 84 19 26 78

■ La CBL dispose d'un chalet à Belfahy

Pour tous renseignements concernant l'occupation du refuge,
contacter : Paul TOLLLOT Tél. : 03 84 22 46 47 ou mail : p.tollot@orange.fr

■ Mais la CBL c'est aussi LA TRANSTERRITOIRE VTT

Cette manifestation qui rassemble chaque année plus de 4000 participants est organisée par la CBL avec l'appui de la ville de Belfort. Si vous ne participez pas à l'un des circuits de cette journée mémorable, faites partie des 200 bénévoles qui œuvrent à son succès.

À PROPOS DES SÉJOURS ET DES VOYAGES

La loi prévoit l'obligation pour l'organisateur d'un séjour ou d'un voyage de disposer d'une immatriculation tourisme (IT).

La CBL propose à ses adhérents 3 types de séjours et de voyages :

- 1) Les séjours et voyages « randonnées pédestres » Ils sont organisés sous l'égide de la FFRandonnée qui dispose d'une IT. Cela implique entre autres choses que tous les participants à ce type de séjours soient affiliés à la FFRandonnée.
- 2) Les séjours sportifs (autres que rando pédestre) et les séjours touristiques et culturels organisés par la CBL : pour ces séjours la CBL s'est affiliée à l'UVVA (Union pour les Voyages et les Vacances) elle-même titulaire d'une IT. Une redevance sera demandée à chaque participant.
- 3) Des séjours et des voyages dont l'organisation est confiée à 100% à des agences de voyages qui disposent de cette immatriculation.

L'INFORMATION DES ADHÉRENTS

Pour informer ses adhérents, la CBL dispose de 2 moyens :

1) Le site internet www.cbl-belfort.com

Le site internet est géré par des bénévoles. Si la fonction de vitrine de la CBL est toujours d'actualité, le site est de plus en plus utilisé pour faciliter la communication interne. Le bulletin CBL y est par exemple accessible à tous les membres de la CBL.

Vous y trouverez aussi :

- L'historique de la CBL
- Les comptes rendus
- La Transterritoire etc...
- Le programme des activités
- Le lien avec le Hohbühl etc.

ACCÈS À LA RUBRIQUE ESPACE ADHÉRENTS :

LE SITE EST OUVERT À TOUS MAIS LA RUBRIQUE ESPACE ADHÉRENTS EST RÉSERVÉE AUX CÉBÉLISTES À JOUR DE COTISATION.

Dans www.cbl-belfort.com

choisir dans le menu la rubrique **espace adhérents**

soit vous avez déjà un identifiant et un mot de passe et vous pouvez continuer votre navigation.

soit vous cliquez sur **Réinitialiser votre mot de passe** et vous vous laissez guider (vous munir de votre adresse e-mail).

ALERTE : pour être prévenus des modifications, annulations, etc..., pensez à cocher les activités qui vous intéressent dans votre profil, accessible dans Espace adhérents.

- 2) **Le Bulletin mensuel CBL infos**. Ce bulletin édité chaque mois informe les adhérents sur le programme des activités et sur l'actualité de la CBL. La rédaction est réalisée par des bénévoles. Ce bulletin existe sous 2 formes :

Une version papier :

Son tirage est d'environ 450 bulletins chaque mois. Elle est principalement destinée aux cébélites. Elle est imprimée par un professionnel. Elle est assemblée par des bénévoles.

Et sauf cas particulier (boîte aux lettres inaccessible par exemple), elle est distribuée par des bénévoles.

Une version numérique qui est la copie conforme de la version papier :

Cette version est disponible gratuitement pour tous les cébélites (voir ci-dessus la procédure d'accès à la rubrique « Espace adhérents » du site internet).

Nota : si vous renoncez au bulletin papier votre cotisation annuelle sera minorée (voir fiche d'inscription).

Les cotisations

voir le bulletin d'adhésion